Vol. XXXI. Saint-Boniface, Manitoba, 25 Juin 1902. No. 32

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

28e ASSEMBLEE ANNUELLE

DES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE D'HOCHELAGA

LE RAPPORT DES OPERATIONS DE L'ANNEE TEMOIGNE DE LA PROSPERITE CROISSANTE DE NOTRE GRANDE INSTITUTION

Les actionnaires de la Banque d'Hochelaga se sont réunis à Montréal en assemblée générale annuelle, pour recevoir le rapport des opérations de la banque, pendant le dernier exercice.

Parmi les personnes présentes on remarquait MM. F. X. St-Charles, Robert Bickerdike, M.P., Alphonse Turcotte, l'hon. J.D. Rolland, J.A. Vaillancourt, Raymond Préfontaine, M. P., A. L. Kent, R. Lemieux, M. P., J. A. Prendergast, C. A. Giroux, O. E. Dorais, David Lewis, Ed. Fisk, A. Raza, Liboire Constant, Gédéon Thibaudeau, A. A. Lebrecque, J. S. Duhamel, A. V. Roy, Dr. J. G. A. Gendreau, Dr V. Mignault, Alph Languedoc, Larue, J. C. Lacoste, etc.

M. F. X. Saint-Charles, le sympathique président, occupait le fauteuil et M. J. A. Prendergast, administrateur général, agissait comme secrétaire.

Le secrétaire donna d'abord lecture des annonces de la Gazette du Canada, convoquant cette assemblée, puis MM. A. A. Labrecque et L. Constant furent nommés scrutateurs sur motion de M. G. Thibaudeau, secondée par M. Alphonse Languedoc.

Le secrétaire soumet alors aux naires le

VINGT-HUITIEME RAPPORT ANNUEL

A Messieurs les Actionnaires de la Banque d'Hochelaga:

Messieurs,

Vos Directeurs ont l'honneur de vous soumettre le résultat suivant du dernier exercice financier de la Banque:

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

CREDIT

Balance au Crédit de Profits et Pertes, le 31 mai 1901	$ 8,428 89	
Profits pour l'année finissant le 31 Mai, 1902, déduction faite des frais d'administration, intérêt sur dépôts, pertes et pertes probables	199,575.98	
Primes sur nouveau stock	116.750.00	
		$324,699.87

DEBIT

Dividende payé, le 1er décembre 1901	$ 52,500 00	
Dividende payable le 2 juin 1902	58,912.54	
Porté au fonds de réserve	200,000.00	
Porté au fonds de pension des employés	5,000 00	
Balance au Crédit de Profits et Pertes, le 31 mai 1902	8,287.33	
		$324,699.87

Ainsi qu'il est constaté dans le bilan, l'émission de $5000,000, de nouveau stock capital à 125 a été bien accueillie par nos actionnaires et par le public.

Se rendant à la demande de bon nombre d'hommes d'affaires de la ville de St-Jérôme, votre Bureau a cru devoir y établir une succursale dont les débuts sont satisfaisants.

(Signé), F. X. ST-CHARLES,
Président.

L'ETAT FINANCIER

De la Banque au 31 mai 1902, se lit comme suit: —

PASSIF

Capital versé	1,967,000.00	
Fonds de réserve	950,000.00	
Profits et Pertes	8,287.33	
Fonds de garantie des employés	20,000.00	
Dividendes non réclamés	362.46	
Dividende payable au 1 juin 1902	58,912.54	3,004,56 2 27
Dû à d'autres Banque en Angleterre et en pays étrangers	26,991.72	
Billets de la banques circulation	1,364,384.00	
Dépôts ne portant pas intérêt	1,859,050.40	
Depôts portant intérêt	5,391,829.76	
Traites des agences sur le Bureau Chef impayées	61,559.13	8,703,815.01
		$11,708,327.78

ACTIF

Or et argent	$147,079.91	
Billets de la Puissance	868,419.00	
Billets et chèques d'autres banques	474,750.57	
Dû par d'autres banques en Canada	40,449.79	
Dû par d'autres banques en Angleterre	6,053.88	
Dû par d'autres en pays étrangers	270,125.84	
Débentures des Gouvernements Fédéral et Provincial, de l'Emprunt de Guerre Anglais et de la Cité de New-York	1,206,848.56	
Autres débentures canadiennes	3,000.00	
Prêts à demande sur actions et débentures	857,186.17	
Dépôts du Gouvernement en garantie de la circulation	70,000,00	3,943,913.72
Billets escomptés courants	7,411,585.48	
Billets en souffrance (pertes déduites)	1.177.15	
Autres dettes garanties par hypothèque ou autrement	68,093.96	
Hypothèques sur propriétés vendues par la Banque	27.997.80	
Propriétés foncières	55,713 38	
Edifices de la Banque, ameublement et autres valeurs	199,895 79	7,764,463.56
		$11,708,377.28

(Signé) M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant général.

Proposé par M. F. X. St.Charles, secondé par M. Robert Bickerdike, que le rapport qui vient d'être lu soit adopté.

Le président appuya sa motion de remarques heureuses sur la prospérité extraordinaire et croissante de cette institution, à laquelle lui et ses dévoués collègues, secondés par leurs habiles et fidèles employés, consacrent tout leur temps, leurs capacités. Commentant brièvement le rapport qui avait été soumis aux actionnaires, le président rappela que pendant le cours de l'année qui vient de finir, la Banque avait dû faire une nouvelle émission de capital, pour faire face aux exigences grandissantes de son commerce. Ces nouvelles actions ont été, il est heureux de le dire, enlevées avec un empressement remarquable et le taux de répartition a permis à la banque de réaliser de ce chef un montant de $116,750 en primes. Il félicite les actionnaires de ce que l'on a pu porter au compte de la réserve la somme de $200,000 formant un total de $950,000, car c'est là un témoignage non equivoque de succès.

Le président a chaudement félicité ses subalternes et remercie tout le personnel de leurs efforts et de leur travail.

Après quelques remarques du vice-président, M. Bickerdike, le rapport fut adopté à l'unanimité.

Proposé par M. R. Préfontaine, secondé par M. Ed N. Fisk:

Que les remerciements des actionnaires sont dûs à M. le Président, à M. le vice-Président et à MM. les Directeurs pour leur bonne administration des affaires de la Banque, pendant l'exercice financier qui vient de se terminer. Adopté.

Proposé par M. Rod. Lemieux, secondé par M. A Raza;

Que des remerciements soient aussi votés au gérant général et M. l'assistant gérant et aux officiers de cette banque pour le zèle qu'ils ont déployé dans l'accomplissement de leurs travaux respectifs. Adopté.

Proposé par M. A. A. Lebrecque, secondé par M. L. Constant.

Que l'assemblée procède à l'élection des directeurs de cette banque, pour l'année courante; qu'à cet effet, un seul bulletin soit rempli et que ce bulletin soit considéré comme renfermant la décision de l'assemblée. Adopté.

Après l'accomplissement de cette formalité, MM. les scrutateurs ont fait leur rapport comme suit:

"Nous, soussignés, scrutateurs dûment nommés à l'assemblée annuelle des actionnaires de la banque Hochelaga, ce jour, déclarons les messieurs suivants élus directeurs de cette banque, pour l'année courante, à savoir.

F.-X. St. Charles, Robert Bickderdike, J. D. Rolland, J. A. Vaillancourt et J. A. Turcotte.

(Signé) A. A. LABRECQUE,
LIBOIRE CONSTANT.
Scrutateurs.

Montréal, 16 juin 1902.

Proposé par M. A. Kent, secondé par M. J. S. Duhamel;

Que dans le but d'offrir à MM. les actionnaires de cette Banque plus de facilités à assister aux assemblées générales annuelles, la date de ces assemblées soit fixée, pour l'avenir, au 3e mercredi de juin (ou le jour juridique suivant, si le 3eme mercredi est fête légale) la prochaine assemblée devant avoir lieu mercredi, le 17 juin 1903. adopté.

L'ordre du jour étant épuisé, M. R. Préfontaine se leva et dit qu'il ne voulait pas voir les actionnaires se disperser, sans leur exprimer toute sa satisfaction de constater que le fonds de retraite des employés augmentait graduellement, tel que le démontre l'appropriation de $5,000.00, cette année, dans ce but.

M. Préfontaine voit ici, le fruit de l'initiation personnelle du président qui, il y a deux ans, contribuait de ses deniers une somme de $5,000, pour fonder ce fonds de retraite, et il tient à féliciter M. St-Charles de sa philantrotropie.

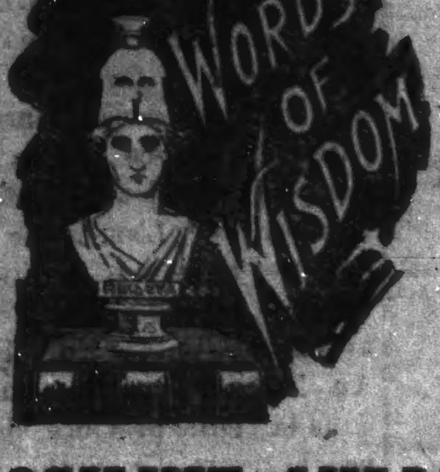
Cette année la direction a répondu à la généreuse pensée de son président et $5,000 pris à même les bénéfices de la Banque ont été affectées aux même fins, mais M. St. Charles a été cette année encore payé d'exemple, en versant en outre au trésor de ses fidèles employés une somme de $1,130.00 à laquelle il avait droit, comme étant le plein montant de ses jetons de presence aux assemblées des directeurs. Les remarques de M. Préfontaine ont été couvertes d'applaudissements, à l'adresse du modeste mais si généreux, président de la Banque.

Proposé par M. A. V. Roy secondé par M. D. Lewis;

Que le rapport de cette assemblée soit imprimé et distribué aux actionnaires pour leur information. Adopté.

L'assemblée fut alors ajournée. A une assemblée subséquente de MM. les directeurs, M. F. X. St-Charles fut élu président et M. Robert Bickerdike fut élu vice président pour l'année courante.

(Signé), M. J. A. Prendergast,
Secrétaire et gérant



Nos Affaires Municipales

Séance du 16 Juin 1902.

Présents: Son Honneur le Maire Royal au fauteuil et MM. les Conseillers Gauvin, Jean, Collin, Lavoie, Turenne, Pelletier, Lamontagne et Couture.

Le Conseil siège d'abord comme Cour de Révision, ensuite le procès verbal de la dernière séance est lu et confirmé.

Lu ensuite les communiqués soivants:

John Arbuthnot, Maire de Winnipeg, transmettant copie du rapport intérimaire de l'union des Municipalités Canadiennes, et invitant le conseil à s'affilier à cette Association.

Edmond Nadeau et M. Monchalin demandant de faire une petite passerelle sur la Seine vis-à-vis la rue Plinquet.

I. H. Hargraves rapport sur les questions d'un aqueduc et de la lumière électrique.

Présenté le compte de Massey Harris Co. pour un Road Grader, $275.00,

Le cons. Turenne présente le sixième rapport du Comité des Travaux Publics en ces termes:

"Votre Comité a l'honneur de faire rapport.

"1o En ce qui regarde la lettre de Mons Payne demandant de l'ouvrage à la Ville, le Comité est d'opinion que cette question doit être laissé au surintendant des Travaux.

"2o Il recommande que les comptes suivants soient acceptés et payés. Guilbault & Co., $8.05, Allaire & Bleau $3.55 A. Lemay $113.94: A. Lemay $278.06 N. H. Houde $1.50

3o Relativement à la demande de M. Couture Frères: que leur demande offrant 15 cents par mille briques pour prendre de la terre sur la rue Tissot soit acceptée à condition que le terrain soit mis dans dans le même état qu'il est aujourd'hui et que le fossé soit creusé à leurs frais et dépens sous la surveillance du Surintendant des Travaux Publics, qu'un arrangement par écrit soit préparé et signé par le Maire et le Secrétaire Trésorier pour la Ville et par MM. Couture Frères.

Le cons. Gauvin présente le neuvième rapport du Comité des Finances comme suit.

Votre Comité a l'honneur de faire rapport qu'il recommande le paiement des comptes de Jean Frères $1.50 et *Northwest Review* $3.00. Il recommande aussi que le billet de la Ville de $2000.00 à échoir le 19 courant soit renouvelé pour un mois. Quant à la réclamation de M. N. H. Houde pour $17.00, votre comité recommande de le payer et de charger le montant à MM. Cass et Couture qui en ont accepté la responsabilité.

Le cons. Pelletier présente le septième rapport du Comité de Santé et Licences en ces termes:

Votre Comité a l'honneur de faire rapport qu'après avoir mûrement délibéré sur les diverses réclamations référées au Comité et provenant de l'épidémie de la petite vérole qui a sévi récemment dans la Ville il en est arrivé à la conclusion que la Ville n'est pas tenue de payer les montants réclamés.

Ces réclamaéions sont les suivantes:

Dr J. H. O. Lambert $816.00 Dr G. A. Dubuc $5.00 Fidèle Mondor $343 85 Alcide Berthiaume $2 35 Joseph Berthiaume sans chiffre.

Relativement à la lettre de M. Wood, Secrétaire du Bureau d'Hygiène appuyant sur l'importance de la vaccination, votre Comité recommande qu'il lui soit répondu que la vaccination a été pratiquée dans cette Ville presque universellement. Ces trois rapports sont (acceptés) adoptés.

Le compte de Massey-Harris Co., $275.00 est référé au Comité des Travaux Publics ainsi que la lettre de M. Nadeau et al.

La lettre de M. Arbuthnot est renvoyée au Comité des Finances. Le rapport de M. Hargraves reste sur la table.

Proposé par le cons Lavoie secondé par le cons Gauvin que le Secrétaire Trésorier recoive instruction de mettre les débentures de la Ville en vente par annonces publiées dans le *Free Press* de Winnipeg et *Le Manitoba* de Saint-Boniface. Agréé.

Proposé par le cons Lavoie secondé par le cons Collin que le règlement pour pourvoir à l'éclairage de la Ville au moyen de la lumière électrique soit maintenant introduit et lu une première fois. Agréé.

Proposé par le cons Collin secondé par le cons Lamontague que le règlement pour établir un système d'aqueduc dans la Ville soit maintenant introduit et lu une première fois.

Proposé par le cons Collin secondé par le cons Lamontagne que des soumissions soient demandées sans retard pour le pavage de l'Avenue Provencher tel que déjà décidé et annoncé.

Proposé en amendement pour le cons Gauvin secondé par le cons Turenne que la question soit renvoyée à six mois.

Votent pour l'amendement les cons. Gauvin, Turenne, Jean, et Pelletier.

Contre: les cons Collin, Lavoie, Lamontagne et Couture.

Son Honneur le Maire, les voix étant égales, donne son vote prépondérant contre l'amendement, qui est en conséquence déclaré perdu.

La motion est alors adoptée sur la même division.

Proposé par le cons Lavoie secondé par le cons. Gauvin que Son Honneur le Maire et MM. les cons Turenne, Gauvin et Collin forment un Comité spécial, autorisé à rencontrer M. William MacKenzie au cas où ce dernier manifesterait l'intention de traiter avec le Conseil de la question de la traverse des rues de la Ville par le chemin de fer Canadian Northen. Agréé.

Et la séance est levée.

Dans le Monde Religieux

Il y a eu lundi matin à la cathédrale, une grand'messe pour les biens de la terre.

***

Vendredi dernier, deux chanoines réguliers de l'Immaculée Conception, le R. P. Laurent et le R. P. Jean, laissaient Winnipeg pour se rendre dans le diocèse de Mgr. Pascal, au Nord-Ouest. Ces deux religieux fonderont là une mission de leur ordre. Nous faisons des voeux pour le succès de ces jeunes et courageux moines qu'une vocation spéciale et pressante appelle à l'évangélisation des sauvages!



Le Manitoba

Mercredi, 25 Juin 1902

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE MANITOBA,
CANADA.

ABONNEMENT

Canada et Etats-Unis....$1.00 par année
Europe (compris le port)....... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne.................12 cents
Chaque insertion subséquente........ 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

MALADIE DU ROI

Au moment où Londres s'apprêtait à jouir de l'un des plus beaux spectacles que le monde puisse offrir, et alors que les yeux de tout l'empire britannique et même de l'univers se tournaient vers l'abbaye de Westminster où le couronnement de notre roi devait avoir lieu, voici qu'une stupéfiante nouvelle est lancée aux quatre coins de la terre: le roi est terrassé par la maladie; il a dû subir une opération dangereuse, des suites de laquelle cependant on espère qu'Il pourra se relever.

En résumé, le roi a failli mourir; si l'opération qu'on lui a fait subir eût été différée d'un seul jour Edouard VII serait maintenant dans la tombe. Inutile d'ajouter que les fêtes du couronnement, comme le couronnement lui-même, n'auront pas lieu. Tout a été contremandé.

Que le ciel veille sur notre roi et le sauve!

La Saint-Jean-Baptiste a Saint-Boniface

Nous pouvons être satisfaits de notre 24 juin. Toute la célébration a été magnifique.

La procession de la matinée, fort nombreuse, s'est mise en marche, de l'Hotel-de-Ville, quelques minutes après neuf heures. Les bannières nationales flottaient au vent et les sons joyeux de la fanfare chantant "La Canadienne" et autres airs nationaux se faisaient entendre.

La procession entra dans les parterres du palais pour y faire à Sa Grandeur Mgr. l'Archevêque escorte d'honneur à la Cathédrale. Sa Grandeur était accompagnée de M. le Grand-Vicaire Dugas et autres membres du clergé. La grand'messe a été solennelle. L'intérieur de la Cathédrale avait été décoré. Le maître-autel était étincelant de lumières et de fleurs; la voûte et les murs étaient revêtus des couleurs papales et nationales.

Sa Grandeur officiait, avec comme prêtre-assistant M. l'abbé Cherrier, curé de l'Immaculée Conception; diacre d'honneur, M. l'abbé Messier; sous-diacre d'honneur M. l'abbé Dufresne; diacre d'office, M. l'abbé Doucet; sous-diacre d'office M. l'abbé Beliveau. Dans les stalles du chœur on remarquait le R. P. Dandurand O. M. I. R. P. Guillet, O. M. I., curé de la paroisse de Ste. Marie de Winnipeg; le R. P. Hudon, recteur du collège; le R. P. Dorais, etc.,

Au bas des marches du chœur, avaient pris place, M. Victor Mager, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface; M. Jean, vice-président; M. J. Bte. Lauzon, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, MM. Gelley et Picard 1er vice président et 2nd vice-président de cette Société; M. le sénateur Bernier l'hon. juge Dubuc, l'hon. juge Prud'homme, Son Honneur le Maire Royal et M. Jos. Bernier député de Saint-Boniface.

Les fidèles étaient en grand nombre. La maîtrise a exécuté avec talent la messe du second ton harmonisée. M. le professeur Salé touchait l'orgue; l'orchestre de la Cathédrale a joué superbement pendant l'office, de même aussi que la fanfare la "Citoyenne"

Le prédicateur du jour a été le Très R. M. Dugas. L'orateur a montré, en un langage clair et châtié, que le foyer et l'autel sont les deux constituants de la patrie. Qu'est-ce qui a sauvé nos pères dans leurs combats et leurs luttes? L'amour de la religion et les saines traditions de famille que les premiers colons avaient apportées de France. Au Manitoba comme autrefois dans la vieille province de Québec, le prêtre, personnifié par des figures illustres, a continué et continue encore à être un élément incomparable de force pour la nationalité canadienne-française. Que les fidèles eux aussi, s'inspirant du passé, soient attachés à l'Eglise et ce sera leur salut et celui de la nationalité.

A l'issue de la cérémonie, M. le président Mager s'est avancé dans le chœur et a lu à Mgr l'Archevêque une adresse où il a présenté à Sa Grandeur les hommages de la Société Saint-Jean-Baptiste, laquelle a, de tradition lointaine, choisi ce jour entre tous les autres jours, pour affirmer son amour à l'Eglise et faire acte de foi aussi bien qu'acte de de patriotisme.

Le manque d'espace nous empêche de publier cette adresse cette semaine.

Mgr l'Archevêque a répondu en termes éloquents. Il a remercié avec bienveillance M. le président et la Société, de cette manifestation publique d'affection et de respect à l'autorité religieuse. Si le peuple canadien, dit Sa Grandeur, s'est développé avec tant de bonheur, au milieu de difficultés nombreuses, c'est parceque l'union du prêtre et du colon a été intime. Tant que cette union existera, la nationalité canadienne-française peut espérer grandir et se fortifier. L'histoire du Canada est remplie d'enseignements précieux pour nous. Mgr l'Archevêque exprima toute la satisfaction que lui causait la célébration du jour à laquelle il s'associait de tout cœur.

La foule se dispersa à la pluie, car le temps s'était recouvert pendant l'office.

***

Le pique-nique de la "Citoyenne", annoncé d'abord pour 2 heures, a dû être retardé à 3½ hrs. Il y a eu naturellement moins de monde que si la température de la matinée avait été favorable; néanmoins les organisateurs de ce pique-nique ont lieu d'être satisfaits.

La partie de Base-Ball a été intéressante. Ce sport est très à la mode et a su comme toujours, captiver l'attention.

La musique donnée par la fanfare a été magnifique, comme on pouvait s'y attendre, du reste.

La foule a décerné à nos braves musiciens tous les éloges que méritent leur talent et les efforts qu'ils font pour rehausser l'éclat de nos fêtes.

Des tentes spacieuses avaient été dressées sur le terrain; sous ces tentes il y avait des tables de rafraichissements auxquelles on a rendu de nombreuses visites pendant toute l'après-midi.

***

Le concert-promenade organisé par les dames patronesses de l'Hôpital et de l'Hospice Taché, dans les parterres de cette dernière institution, a été ce que nous nous attendions qu'il serait: quelque chose de réussi et de fort distingué. Mgr l'Archevêque a daigné y paraître entouré de prêtres. L'élite de notre société canadienne-française était là. On s'est promené pendant une couple d'heures dans un magnifique jardin tout pénétrant de parfum des fleurs de l'été, brillamment illuminé, rempli des échos d'une harmonieuse musique.

Les tables de rafraichissements, tenues par les dames, étaient engageantes sous tous rapports. La "Canadienne et ses jolis yeux doux", que les airs nationaux avaient chantée toute la journée, a beaucoup ramassé pour la charité en cette circonstance. Nous en offrons nos respectueuses félicitations aux dames patronesses et surtout à leur présidente, Madame J. Lecomte.

***

Oui, la fête nationale a été belle à Saint-Boniface. Nous avons le droit d'en être fiers, car nous avons accompli avec empressement un devoir sacré: l'hommage à la patrie.

La perte d'embonpoint, la toux et les douleurs de poitrine ne signifient peut-être pas la consomption, mais ce sont de mauvais symptômes. Allen's Lung Balsam (Baume d'Allen) dégage la toux et guérit les passages enflammés. Il ne contient pas un grain d'opium.

BIENVENUE

Nous souhaitons la bienvenue aux visiteurs qui arriveront demain de la province de Québec.

Agréable soit leur séjour au Manitoba!

Nous ne pourrons pas leur offrir des démonstrations comme ils en voient si souvent dans les populeuses villes de l'Est, nous donnons quand même l'accolade fraternelle à ces compatriotes, avec la confiance qu'ils sauront apprécier l'empressement que nous mettrons à les bien recevoir.

La nationalité, en dépit d'assauts furieux, vit encore ici. Nous avons conservé pieuse souvenance du passé: nous parlons encore français et nous sommes encore catholiques. C'est vous dire, Messieurs, que vous retrouverez ici l'état d'âme que vous avez laissé par delà les quinze cents milles que vous venez de traverser.

Nous vous remercions d'être venu nous voir et nous avons l'espérance que votre voyage produira des avantages communs aux uns et aux autres.

Un fait est meilleur que dix oui-dire. Demandez au Dr. Burgess, surintendant de l'Hopital des aliénés à Montréal, où ils en ont fait usage depuis des années, son opinion au sujet de "The D. & L." Menthol Plaster. Procurez-vous le véritable, fait par Davis & Lawrence Co., Ltd. 1

LE 1er JUILLET A SAINT-JEAN-BAPTISTE

Ainsi qu'annoncé depuis longtemps, il y aura à Saint-Jean-Baptiste, le 1er juillet, une grande célébration nationale qui coïncidera avec le 25ème anniversaire de la fondation des paroisses de Saint-Jean-Baptiste, de Saint-Joseph et de Saint-Pie.

Nous donnons ailleurs le programme de cette manifestation. Notons ici cependant que l'excursion organisée pour la circonstance partira de la gare du Canadian Northern à Saint-Boniface, à 7 hrs a. m. Le train arrivera à destination à 8.35 h. a. m.

Prenons part en aussi grand nombre que possible à cette excursion. Allons rendre un hommage mérité à ces vieilles paroisses françaises fêtant un anniversaire; et puisque c'est aussi la fête des Canadien-français du Manitoba, allons affirmer notre patriotisme de façon éclatante. Fraternisons tous, le 1er juillet prochain.

Toutes les affections bronchiales, toux et rhumes sont promptement guéries par Pyny-Balsam. Il est sans égal. Il agit promptement, calme et guérit. Fabriqué par les propriétaires de Perry Davis' Pain Killer. 1

DISTRIBUTION DES PRIX

La distribution des Prix au Collège de Saint-Boniface, a eu lieu jeudi soir. Mgr l'Archevêque était présent. L'auditoire composé en partie des parents des élèves, était certainement l'un des plus nombreux que nous ayons jamais vus dans la salle du collège.

On a interprété un joli programme de musique, et de déclamations. Le drame anglais, "The proscribed heir," a été bien rendu. Nous félicitons professeurs et élèves de cette soirée qui clôt brillamment toute une année d'enseignement. Mgr l'Archevêque a parlé à l'issue de la séance. A des paroles de louanges il a su mêler d'utiles et précieux conseils aux élèves.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a aussi présenté un hommage bien mérité aux RR. PP. Jésuites.

***

Lundi après-midi avait lieu la distribution des Prix à l'Académie Provencher. Outre Mgr l'Archevêque, un bon auditoire, composé des membres du clergé, des commissaires et des parents des élèves, était présent. Il y a eu musique, déclamation et chant. Les jeunes élèves ont très bien fait. Ajoutons que l'année a été très satisfaisante; et les RR. Frères de Marie ont lieu d'être contents de leurs élèves, car leur travail et leur zèle ont produit les meilleurs résultats.

***

Le même soir, c'était aussi distribution des prix au couvent de Saint-Boniface. Nombreux auditoire, comme aux deux précédentes maisons d'éducation, et aussi bon programme. Nous regrettons beaucoup que le peu d'espace que nous avons à notre disposition nous interdise les détails. Contentons-nous de dire aux RR. Sœur, que le public sait apprécier les services qu'elles rendent ici; et aux demoiselles du couvent, nos meilleures félicitations pour les succès de l'année scolaire qui finit.

SANS RETARD

Les pertes de sang, hémorragie ou autrement demandent sans retard un traitement aux Pilules de Longue Vie (Bonard). Envoyez un timbre de 2 cts pour un échantillon gratis. CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

Feu Mgr Taché

Il y a eu lundi matin à la chapelle de la Maison Vicariale, service anniversaire pour le repos de l'âme de Mgr. Taché. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque officiait, avec diacre et sous-diacre. La chapelle était remplie de fidèles.

NAISSANCE

Mde. J. B. Lavoie, de Saint-Boniface, le 23 du courant, une fille.



AU COLLEGE

La veille de la sortie des élèves, le major Gardiner, de Winnipeg, accompagné d'un autre officier et d'un aide-de-camp, est venu passer en revue les miliciens du collège. Ces jeunes gens, dirigé par le R. P. d'Orsonnens S.J., ont montré beaucoup de savoir-faire et ont été complimentés avec raison par le major Gardiner. Les RR. PP. du collège et plusieurs personnes de l'extérieur étaient témoins de cette parade.

La Banque d'Hochelaga

Nous publions ailleurs le rapport de l'assemblée annuelle des directeurs de la Banque d'Hochelaga, tenue à Montréal, il y a quelques jours. Ceux qui font des affaires à cette institution peuvent y voir la stabilité de cette banque canadienne.

Sous la gérance de M. Frigon, la succursale de Winnipeg a marché de pair dans le succès avec les autres banques de Winnipeg. Son chiffre d'affaires est considérable.

ON DEMANDE

Demoiselle âgée ou veuve avec ou sans enfants pour tenir le ménage sur une ferme. Village et église très proche. Position pour une ou plusieurs années. Bon salaire. Ecrire avec références à Messieurs

DUBOURT FRERES
Leroy North Dakota.

ON DEMANDE pour l'école de Saint-Jean Baptiste du Lac un instituteur diplômé. S'adresser à

M. PHILEAS AUGER,
Saint-Jean Baptiste, Man.

3i 32.

On demande pour le district scolaire de Saint-Norbert, école No. 2, une institutrice ou un instituteur ayant les diplomes voulus. L'école devra s'ouvrir vers le milieu d'Aout. Adresser toute correspondance au Secrétaire:

Dr. S. G GENDREAU,
32-3i Saint-Norbert, Man.

MALADIES DE LA GALE

REMEDE PROMT ET DURABLE PAR L'EMPLOI DE

L'ONGUENT DU DR CHASE

Si vous pouviez lire quelques-unes des lettres qui nous viennent des personnes ayant souffert des misères de la gale, des amas de sang, et autres maladies analogues, vous comprendriez les merveilleux effets de cette préparation. Voici deux lettres qui vous donneront une idée de la gratitude des personnes guéries.

M. John Tuttle, charretier pour colis, 107, rue Stewart, Kingston Ont., écrit; "Comme tous ceux qui conduisent une voiture, et sont toujours assis, souvent exposés à l'humidité, j'ai souffert de la gale nombre d'années, et et j'ai employé inutilement toutes sortes de remèdes, jusqu'au moment ou je me servis de l'Onguent du Dr Chase. La première application de l'onguent m'enleva la démangeaison, et moins de deux boîtes me guérirent de façon permanente. Je dois ma guérison à l'onguent du Dr Chase et je souhaite que d'autres profitent de mon expérience."

"M. H. Kelly, Cobourg, Ont., écrit:" J'ai employé l'onguent du Dr Chase pour la gale, et je puis dire que ce remède m'a entièrement guéri. Ceux qui ont eu ce mal peuvent seuls s'en faire une idée. L'onguent du Dr Chase m'a promptement soulagé et guéri. Je dois beaucoup à ce remède, qui m'a fait apprécier la valeur de la vie. Je ne puis trop recommander l'onguent du Dr Chase."

L'onguent du Dr Chase n'a pas de rival pour la gale et autres maladies de la peau. Il a certaines propriétés que ne peuvent avoir ses imitations. Soyez certain que l'onguent du Dr Chase vous guérira. Recommandé par une foule de personnes responsables au Canada; 60 cts la boîte: chez tous les marchands ou chez Edmanson, Bates & Co., Toronto.





Pèlerinage de la Congrégation de l'Immaculée-Conception à Saint-Norbert, le 16 juin

Près de cinquante pèlerins devaient se rendre, mardi de la semaine dernière, du collège de Saint-Boniface à Saint-Norbert. Depuis des années les congréganistes de l'Immaculée-Conception ont ainsi la louable habitude d'aller saluer périodiquement Notre-Dame du Bon-Secours et de se confier à sa maternelle protection. L'allégresse est plus grande, cette fois : tous se réjouissent de voir leur sanctuaire favori devenu, grâce à la pieuse initiative de Mgr l'archevêque, lieu de pèlerinage public; ils espèrent bien néanmoins être encore, être toujours les enfants privilégiés de Notre-Dame.

Par malheur l'état des chemins et la température peu rassurante viennent contrarier et semblent devoir faire manquer cette fête du cœur. Avec les autres élèves les congraganistes se rendront à la cathédrale où le R. P. Recteur dira la messe et fera l'allocution.

Personne n'ira donc à Saint-Norbert? Le croire c'est bien peu connaître l'ardeur de ces jeunes courages. Vingt-sept braves congréganistes, une élite, se détachent bientôt avec leur directeur et s'élancent hardiment en dépit de tous les pronostics vers leur sanctuaire de prédilection. Ils vont à pied, comme les pèlerins d'autrefois.

Le ciel est de plus en plus sombre et bientôt la pluie commence à tomber. Les congréganistes prennent gaiement leur parti de la mésaventure, et c'est au chant des cantiques, comme naguère les Zouaves dans leurs fatigantes marches, qu'ils poursuivent leur route sous la pluie battante. Enfin ils arrivent e ; près d'un bon feu font sécher leurs vêtements. Le Père Directeur célèbre la Sainte messe, puis dans la salle d'hôtel, assis à un bon dîner, nos jeunes gens se remettent vite de leurs fatigues. Ils vont ensuite au presbytère rendre visite à Mgr Ritchot et saluent le vénérable vieillard de leurs chants enthousiastes. Avec sa paternelle bienveillance Mgr Ritchot les reçoit et les invite à rester dans sa maison le plus longtemps possible. Délicate surprise! il les convie même à un banquet auquel tous font grand honneur. Le R. P. Couture prend alors la parole pour remercier l'hôte magnifique. "Ces jeunes gens sont en formation pour devenir des hommes, L'homme est une volonté agissante : Mgr Ritchot en sait quelque chose; s'il voulait dire un peu son secret". Monseigneur donne alors d'excellents conseils: "La jeunesse doit aimer les vieillards : ils sont l'expérience; les vieillards aiment la jeunesse; elle est l'avenir. Pour lui il aime d'un amour sincère nos jeunes Canadiens; il veut les revoir encore; il espère que tous feront des hommes, de braves citoyens". Les applaudissements accueillent ces nobles et sympathiques paroles. Prière à l'église, bénédiction du Saint-Sacrement puis retour par chemin de fer; tout se fait dans l'ordre. A six hrs les congréganistes chantaient le *Magnificat* dans la cour des élèves devant la statue de la Sainte-Vierge.

PROGRAMME

Grande Célébration du 25ème anniversaire de la fondation de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, Manitoba.

8.35 hrs a. m—Arrivée de l'excursion de Winnipeg.

9.00 hrs—Messe Pontificale, en plein air, par Sa Grandeur Monseigneur Langevin. Sermon de circonstance par Monsieur l'abbé Roulleau, du Séminaire de Ste. Thérèse, P. Q.

12.00 hrs—Dîner sur le terrain du Pique-Nique.

1.30—Procession d'instruments aratoires, anciens et nouveaux.

2.00 hrs—Discours patriotiques par des orateurs distingués et étrangers.

2.30 hrs.—Parties de Base-Ball, par diverses épuipes.

4.30 hrs—Courses de chevaux et Jeux Athlétiques. $500.00 en Prix.

5.00 hrs.—Souper sur le terrain.

7.30 hrs—Séance Dramatique et Musicale.

10.00 hrs—Feu d'artifice et illumination. Départ de l'excursion.

Vive La Canadienne.

EXCURSION

Gares	Horaires	Adultes	Enfants
Saint-Boniface	7.00 a m.	$1.25	0.65
J. du Portage	7.10	1.15	0.55
St. Norbert	7.22	1.00	0.50
Cartier	7.33	1.00	0.50
Glenlea	7.40	1.00	0.50
Ste. Agathe	7.50	0.95	0.50
Union Point	7.57	0.80	0.40
Silver Plains	8.07	0.60	0.30
Morris	8.21	0.30	0.15

Aller et retour, billets bons pour huit jours. Les excursionnistes voudront bien changer leurs billets à la station de Saint-Jean-Baptiste au cas où ils ne reviendront pas le même jour.

Chronique de la Province

STE ANNE DES CHENES.

Le 3 juin dernier nous avons reçu la visite pastorale de Sa Grandeur Mgr. Langevin qui a confirmé cent deux enfants.

Le maire de la paroisse, suivi d'une calvacade et d'un bon nombre de voitures est allé rencontrer Sa Grandeur aux limites ouest de la paroisse. Après les cérémonies telles que prescrites par le Rituel Romain, M. Richer a présenté une adresse à Sa Grandeur qui a répondu avec cette éloquence et cette onction qui gagnent et captivent le cœur.

Le 4 juin, Mgr. nous quittait pour se rendre à La Broquerie et sur le parcours, a été édifié de voir réunie aux trois croix plantées lors du Jubilé, une foule nombreuse qui était accourue se grouper autour de ces croix pour recevoir la bénédiction du premier pasteur du diocèse. Ce spectacle rappelait notre toujours si chère province de Québec.

Grâce au zèle du Rév. M. Cloutier qui aime tant la bonne Ste. Anne nous verrons arriver le 29 juillet prochain un grand pèlerinage à notre pieux et vénéré Sanctuaire. Le prix de passage pour le voyage sera de $100 pour les adultes et 50 cts pour les enfants, le départ aura lieu de Winnipeg à 8 heures a m., et le retour de Ste. Anne à Winnipeg à 5 heures p.m.

C'est le Révérend Père Lecorre qui a prêché la retraite de la confirmation et de la première communion des enfants de la paroisse, comme c'est lui qui a porté l'ostensoir durant la procession du Très Saint Sacrement. Un splendide réposoir décoré avec goût, avait été fait à la maison de M. J. Bte Lalonde. C'était vraiment un spectacle édifiant de voir la paroisse entière pieusement recueillie témoigner de sa foi vive et ardente envers l'auguste Sacrement de l'Eucharistie. Aux vêpres le Révérend Père nous a entretenu de ses missions où il a consacré trente deux années de sa vie. Une collecte a été faite pour aider ces pauvres missions du Nord où nos missionnaires et nos bonnes sœurs de Charité font tant de bien, et se dévouent pour le salut des âmes, à une vie de sacrifice qui ne se trouve que dans l'Eglise Catholique.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—M. Aimé Bénard, propriétaire du Grand Central Hotel est à faire construire un vaste hotel à Elie, Man.

—Melle Albina Lauzon fille de M. J. B Lauzon de Winnipeg est arrivée samedi dernier d'un voyage dans la province de Québec.

—La distribution des prix au Couvent de Saint Norbert aura lieu vendredi à 7 heures et demie et les examens de brevret auront lieu le 2 juillet.

—M. Arthur Cusson qui a préparé les plans pour l'école Galicienne de Winnipeg a accordé le contrat de la maçonnerie a deux contracteurs de Winnipeg.

—Excursion du "Dommion Day"; aller et retour au prix de 1⅓ le simple billet, sur les lignes du Canadian Northern. Bon pour partir les 28, 29 et 30 juin; retour, jusqu'au 4 juillet.

—M. Cléophas Marcoux, de Saint Boniface, a en vente des billets de chemin de fer pour l'excursion du 1er juillet à Saint-Jean-Baptiste; aussi MM. Pelletiers et Leclerc. Nous donnons ailleurs les tarifs.

—Le 18 du courant, M. Joseph Giroux, de Winnipeg, se mariait avec Melle E. Morris, fille de M. B. Morris, de Winnipeg. Ce mariage a été célébré à l'église Sainte Marie par le R. Père McCartly Nous félicitons cordialement M. et Mde. Giroux.

—La Société Saint-Joseph de Manitoba chômera sa fête nationale mercredi le 9 juillet prochain. La grand messe aura lieu à Saint-Norbert, et le piquenique se fera près de la résidence de M. W. Vermette, Saint-Norbert.

—M. J. Bte Lauzon a fait l'acquisition des belles propriétés de M. Simon Savoie, de Lorette. Ces propriétés sont bien bâties et tout clôturées. M. Lauzon offre ces terres à vendre à bon marché et à de bonnes conditions. S'adresser à M. Lauzon, marché de Winnipeg.

ou Pendu;

Gordon, le meurtrier, a été pendu à Brandon, vendredi dernier.

PERDU

Deux chevaux, un pony étalon, rouge-brun avec une marque (4) sur la fesse. Aussi une jument âgée de deux ans, les pattes de derrière blanches.

Une récompense de $10.00 est offerte à quiconque donnera des renseignements nécessaires pour faire retrouver ces chevaux. S'adresser à

C. VALBROUCK,
37-3. Ile des Chênes, Man.

$15,838.00

DEBENTURES DE LA VILLE DE ST. BONIFACE

Des soumissions adressées au Secrétaire Trésorier de la Ville de Saint-Boniface et marquées "Soumissions pour Debentures" seront reçues jusqu'à 5 heures p. m. du 12em jour de juillet prochain pour l'achat de debentures de la Ville de Saint-Boniface au montant de $15838.00 payables 15 ans après date avec un intéret de cinq pour cent payable semi annuellement, Le principal et l'interet seront payables au Comptoir de la Banque d'Hochelaga à Winnipeg.

L'argent devra être payé et les debantures livrées à Winnipeg Man.

Toute information désirés pourront être obtenuess du soussigné; Saint-Boniface, 25 juin 1902

THEO. BERTRAND

Secrétaire Trésorier de la Ville de Saint-Boniface.

A L'ENCLOS

Une petite jument blanche étampée O doite. Mise à l'enclos le 16 juin courant, sera mise en vente à l'enchère le 16 juillet à 2 heures p. m. à l'enclos public en arrière de l'Hotel de Ville.

LIG. GAGNE
Gardin d'enclos, Saint-Boniface.

Chronique de la Province

LETELLIER.

Notre paroisse a eu l'honneur de la visite de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque. Nous avons reçu notre bien aimé pasteur avec une grande joie.

Une adresse de circonstance, magnifiquement écrite et richement enluminée par Mde Jacques Parent a été lue à Sa Grandeur, au nom de la paroisse, par M. Jacques Parent. La cérémonie a été belle. Malgré les mauvais chemins, la foule se réunit en grand nombre à la messe de Sa Grandeur, pour y recevoir la sainte communion de sa main. Mgr. l'Archevêque administra ensuite le sacrement de confirmation.

ON N'EN VOIT PLUS

Les maladies de la poitrine ont toujours fait beaucoup de victimes, mais elles n'en font plus là où l'on fait usage du BAUME RHUMAL.

LA RECOLTE AU MANITOBA

Le gouvernement vient de publier un premier bulletin de récolte qui est très satisfaisant. Malgré la température défavorable les semences ont été abondantes et l'étendue des terres ensemencées est de 3, 189, 015 acres, soit 228, 000 acres de plus que l'an dernier. Le blé seul couvre 2,039, 940 acres. Les perspectives sont excellentes en général et promettent une récolte abondante.

SANS DELAI

N'attendez pas à demain pour soigner votre rhume qui ne ferait que s'aggraver. Prenez de suite du BAUME RHUMAL et vous éviterez les complications.

LA FORCE DE LA FEMME

SOUMISE A UNE GROSTE EPREUVE PAR LES MAUX PARTICULIERS A SON SEXE

LES REMEDES ORDINAIRES NE GUERIRONT PAS PARCE QU'ILS TOUCHENT A PEINE LES SYMPTOMES — COMMENT ATTEINDRE LA RACINE DU MAL.

Derrière le voile de sa modestie et de sa force féminines, presque chaque femme endure de temps à autre des douleurs indescriptibles et continue à souffrir en dépit de tous ses efforts, parce que les remèdes ordinaires sont impuissants à guérir dans de tels cas. Les remèdes ordinaires peuvent soulager temporairement — même un purgatif peut faire la chose — mais la seule grande decouverte capable de guérir pour toujours et de prévenir le retour du mal, ce sont les Pilules Roses du Dr Williams. Ces pilules ne sont pas un remède ordinaire; ce n'est pas un remède breveté, mais l'ordonnance du médecin pratiquant régullièrement qui l'a employé dans sa pratique privé, durent des années avant de le remette devant le public sous le nom de Pilules Roses du Dr Williams. Elles sont le meilleur remède pour les hommes; le seul remède pour les femmes. Mme John McKerr, Chickney, T. N. O., dit: "Les Pilules Roses du Dr Williams m'ont fait épargner beaucoup d'argent en comptes de médecins. Pendant plusieurs années, j'ai été affligée grandement de maux qui rendent misérable la vie de tant de personnes de mon sexe. J'essayai plusieurs remèdes, mais ne trouvai de soulagement que le jour où je commençai à faire usage des Pilules Roses du Dr Williams. Ces pilules firent de moi une toute autre personne; les souffrances que j'endurais sont disparues et la vie ne m'est plus à charge. Je connais un grand nombre d'autres femmes qui ont également bénéficié de ce remède, et je crois que les Pilules Roses du Dr Williams valent leur pesant d'or pour celles qui souffrent de maladies particulières aux femmes ou de prostration générale"

Le bienfait de la santé, chez les hommes et les femmes, repose dans l'emploi opportun des Pilules Roses du Dr Williams, qui agissent sur les nerfs, comme un tonique et fournissent un sang nouveau aux personnes dont le système est affaibli. Elles ont guéri des milliers de maladies telles que l'anémie, la consomption, les douleurs dorsales, la névralgie, la dépression mentale, le battement de coeur, l'indigestion, le rhumatisme, la sciatique, la danse de St. Guy et la paralysie partielle. Mais si on tient à sa santé, on ne devrait pas faire usage de substitutions. Voyez à ce que le nom au long "Dr Williams" Pink Pills for Pale People" soit sur chaque boite. En vente chez tous les marchands ou envoyées franco par la poste à 50 cents la boite ou six boites pour $2.50, en s'adressant à la Dr Williams'; Medecine Co., Brockville, Ont.

FEUILLETON DU MANITOBA.

LE PETIT-GARS.

Episode de la Guerre de la Chouannerie

I

L'HOSPITALITE.

No. 3

Henriette demeura quelques minutes anéantie sous le coup d'une terreur poignante, puis, s'élançant vers l'office où était resté son fils, elle l'arracha, dormant, des mains de Marguerite, et le pesa convulsivement contre son cœur; puis encore, sans dire une parole, elle sortit en courant pour retourner auprès de son oncle et lui demander conseil.

M. le marquis de Graives avait péremptoirement répété à ses gens l'ordre de quitter le château sur l'heure. Ceux-ci, habitués à obéir quand même, firent à la hâte leurs préparatifs et s'enfuirent, entraînant avec eux Marguerite, qui voulait attendre sa maîtresse, et pleurait à la pensée de l'abandonner.

Henriette, pendant ce'a, perdue dans les sombres couloirs du château, ne pouvait retrouver sa route. Elle entendit s'ouvrir puis se refermer les lourds battants de la grande porte sur les serviteurs de Graives qui fuyaient. Son cœur se serra davantage. Elle s'appuya, tremblante, à la muraille d'un corridor inconnu; ses yeux se remplirent de pleurs amers, et pour la première fois, ce fut avec angoisse qu'elle baisa le front de son fils endormi.

Comme elle hésitait, ne sachant de quel côté reprendre sa course, une des extrémités du corridor s'illumina subitement. Henriette aperçut M. le marquis de Graives qui s'avançait, avec lenteur, une lampe à la main. Le vieillard avait revêtu un somptueux costume militaire; sa poitrine était couverte de décorations qui scintillaient au loin et envoyaient en gerbes multicolores les rayons brisés de la lampe. Il avait sous le bras une petite cassette, sa main gauche tenait une épée nue et deux riches pistolets étaient passés à sa ceinture.

Il se croyait seul et ne voyait point Henriette qui se collait immobile à la muraille. En ce moment où nul regard indiscret ne pouvait épier sa physionomie, M. le marquis de Graives n'était certes point suspect de jouer un rôle. Il n'était point comme ces pères conscrits de Rome qui se drapaient dans leur orgueil et montraient fastueusement, assis sur la chaise d'ivoire. Seul avec sa conscience, il était lui-même et rien de plus. Le calme sublime de son regard ne cherchait pas l'admiration d'une foule amie ou ennemie. Aussi cette tranquillité sainte du juste en face de la mort mettait à son front une sorte d'auréole qui annonçait le martyr. Henriette était loin de percer le mystère de cette mort prochaine; elle ignorait le dessein de son oncle; elle ne savait rien, et pourtant la vue seule du vieillard lui fut comme une révélation de trépas inévitable. Cet homme n'était plus du monde; il voyait le ciel; tandis que son pied touchait la terre encore; il s'en allait vers Dieu, impatient d'accomplir un suprême devoir.

Henriette était mère. Elle songea à son fils, et poussa un cri de détresse. Dans cette absence complète de tout autre bruit, ce cri perçant parvint vaguement jusqu'à l'ouie paralysée du vieillard. Il leva sa lampe et vit la jeune femme. A cet aspect ses sourcils se froncèrent.

—J'avais dit à tout le monde de quitter le château; prononça-t-il avec dureté;—éloignez-vous madame!

Henriette fit machinalement quelques pas pour obéir; mais au même instant, la grande porte extérieure retentit sous un déluge de coups.

—Il n'est plus temps, murmura-t-elle; au nom de Dieu, monsieur mon oncle, donnez un asile à mon enfant!

Le vieillard fit un geste de colère.

—Mes heures sont comptées, dit-il, je ne puis les perdre en discussions vaines...... Sortez, madame, fuyez ces lieux mortels pour vous, pour votre mari, pour votre enfant!

—Mais je ne puis, s'écria Henriette navrée;—Ecoutez! on brise les portes, on force le château.....

Un coup de fusil, tiré du dehors, l'interrompit, et le débris d'un vitrail de la galerie tombèrent aux pieds de M. de Graives. Jusqu'alors ce dernier n'avait rien entendu, ni les paroles de sa nièce, ni le fracas extérieur; mais l'explosion le fit tressaillir. Il comprit et son visage devint sombre.

—Peut-être vaudra-t-il mieux pour vous, dit-il d'une voix étouffée, braver la barbarie de ces hommes que de venir là où je vais, madame. Mais je ne vous repousse plus. Des deux côtés, le péril est certain, fatalement inévitable..... Voulez-vous rester ou fuir!

—Avec vous! avec vous! murmura la pauvre mère affolée en s'attachant aux vêtements du marquis.

Le vieillard sans répondre, reprit sa marche. Au bout du corridor, il fit jouer un ressort caché dans le mur; une porte massive tourna sur ses gonds, et laissa voir un étroit couloir où l'on ne pouvait s'engager que de profil.

—Messieurs mes ancêtres, dit-il, en se parlant à lui-même, se firent huguenots au XVIe siècle. Ce fut une faute grave. Que Dieu puisse leur pardonner en sa miséricorde!...... On les traquait alors, comme on nous poursuit maintenant; Entrez, madame ma nièce, s'il vous plait.

Le couloir se terminait par une seconde porte semblable à la première, qui s'ouvrait sur un escalier en pierre. Lorsque M. de Graives fit jouer le ressort caché de cette seconde porte, une bouffée d'air humide s'élança au dehors et faillit éteindre la lampe.

—Entrez, madame ma nièce, répéta le vieillard.

Henriette, plus morte que vive, descendit en chancelant ces marchés glissantes qui exhalaient comme un odeur de tombeau. M. de Graives barricada fortement la porte derrière lui et descendit à son tour.

—Pour nous découvrir, murmura-t-il, il faudra démolir le château;— mais on le démolira......Non point peut-être pour massacrer une femme et un vieillard: la peine passerait le plaisir; mais parce que leur âme est avide et qu'ils savent suivre à travers les décombres, la piste égarée d'un trésor!

Henriette écoutait, tremblante, ces paroles qui ne lui étaient point destinées. Au bas de l'escalier, le marquis ayant tiré un panneau tournant presque de plain-pied sur une chambre basse, la jeune femme y entra et s'affaissa aussitôt, épuisée, sur un siège.

La pièce où se trouvèrent ainsi nos deux fugitifs avait été récemment munie de tout ce qui est nécessaire pour soutenir un blocus. Il y avait des vivres en abondance, de l'eau et de l'huile pour lampe. Evidemment, le marquis n'avait point été pris au dépourvu. Quant à la pièce elle-même c'était une sorte de trou rond, bas-voûté, ménagé dans l'épaisseur plus qu'ordinaire de la muraille orientale du château. Une meurtrière en forme d'entonnoir, permettait au malheureux au forcé d'habiter ce cachot de respirer par rares bouffées l'air pur du parc; c'était, en effet, sur l'endroit le plus ombreux du parc que donnait la meurtrière. A l'extérieur, elle se trouvait cachée par le branchage des arbres.

M. le marquis de Graives déposa sa lampe sur une table et jeta autour de lui un regard presque satisfait. Ce regard annonçait une détermination si profonde et à la fois si dépourvue d'espoir que Mme de Thélouars ne put le soutenir. Elle baissa les yeux frémissant et se prit à bercer le petit Alain qui réveillé par tout ce mouvement, vagissait et se plaignait.

—Tout y est! dit en ce moment M. de Graives, qui ouvrit son grand livres d'Heures à la place où il avait naguère interrompu sa pieuse lecture; nous avons ici ce qu'il faut pour vivre et pour mourir.

Il approcha la lampe et donna son âme à la religieuse poésie du livre saint.

M. le marquis de Graives était préparé dès longtemps. Depuis plus d'un mois que ses fils avaient rejoint le petit noyau de royalistes qui tentaient d'organiser insurrectionnellement la campagne de Ploermel, le vieillard avait dû s'attendre à quelque visite armée. Son manoir d'ailleurs avait une réputation de richesse qui ne pouvait manquer de tenter l'âme intègre des suppôts de la Convention; en ce temps où il y avait tant de héros aux frontières, on se'ssait volontiers l'uniforme à l'intérieur. Mais à part ces raisons de craindre, qui lui étaient communes avec tous les gentilshommes: on encore spoliés, M. le marquis de Graives avait un motif spécial de compter sur une attaque prochaine. L'avant veille, Pierre Paul, le valet de confiance qu'il employait à éventer les desseins des autorites du voisinage, lui avait appris que la rumeur publique l'accusait de cacher un inestimable trésor.

Par extraordinaire, la rumeur publique ne se trompait point. Soit hasard, soit indiscrétion de quelque royaliste, elle tombait juste. Un trésor était caché à Graives.

(*A suivre*)